

Pour plus de renseignements sur le programme Repères, communiquez avec le Carrefour jeunesse-emploi du secteur où vous souhaitez vous établir :

CJEAO

Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Ouest
299, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z1
819 333-1110 | info@cjeao.qc.ca

MRAR
Mouvement de la relève d'Amos-région

Mouvement de la relève d'Amos-région
162, boulevard Mercier, bureau 2, Amos (Québec) J9T 2P3
819 732-8739 | info@mrar.qc.ca

**CARREFOUR
JEUNESSE-EMPLOI
ABITIBI-EST**

Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est
455, 3^e Avenue, bureau 201, Val-d'Or (Québec) J9P 1S3
819 825-5627 | info@cjeae.qc.ca


CARREFOUR
CONSEILS ALLUMÉS
AVENIR FÛTE

Carrefour de Rouyn-Noranda
80, rue Monseigneur-Tessier Est, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B9
819 762-0715 | info@carrefour-rn.com

cjet

Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue
4, rue Saint-Michel, Ville-Marie (Québec) J9V 2B5
819 622-2320 | pajt@cjet.qc.ca

DE NOUVEAUX
Repères

pour tous les
« cœurs à l'ouvrage »
qui s'établissent en
Abitibi-Témiscamingue



En partenariat avec

 **Desjardins**

Fonds d'aide à l'établissement
pour les membres Desjardins



**pour vous établir et travailler
en Abitibi-Témiscamingue**

Un nouveau départ dans un endroit qui vous ressemble.
Un style de vie sur mesure pour vous. C'est ce que vous
offre l'Abitibi-Témiscamingue!

C'est encore plus facile grâce à Repères, un programme
d'incitatifs à l'établissement pour les membres de Desjardins.

Une structure simple : jusqu'à 1 500 \$ par famille

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ – REPÈRES

- Être membre de Desjardins au moment de déposer sa candidature.

Vous devez aussi :

- Vous établir dans l'une des MRC d'accueil participantes.
- Pour le volet 1 : avoir obtenu un stage.
- Pour le volet 2 : avoir obtenu un emploi.
- Pour le volet 3 : avoir répondu aux critères du volet 2 et s'inscrire à une activité ou s'engager auprès d'un organisme du secteur.

Veillez consulter le règlement complet pour tous les détails. Certaines particularités peuvent s'appliquer selon les besoins de chaque secteur. Renseignez-vous auprès de votre Carrefour jeunesse-emploi pour connaître les conditions précises.

Note : Ce programme est en vigueur jusqu'au 30 avril 2024 et les sommes seront octroyées en fonction des enveloppes budgétaires disponibles.

**Vous devrez présenter des preuves
valables pour chacun des volets.**



Volet 1 J'explore

500 \$ pour les étudiants de
l'extérieur (originaires ou non) qui
choisissent de venir faire leur stage
en Abitibi-Témiscamingue.



Volet 2 Je m'installe

750 \$ pour les frais de
déménagement et d'installation.



Volet 3 Je tisse des liens

250 \$ pour les frais d'inscription à
une activité pour enfants ou adultes
ou en bourse d'appui à l'engagement
bénévole auprès d'un organisme.